

tion. Je suis d'avis que les Canadiens d'une extrémité à l'autre du pays partagent cette opinion.

Je tiens à signaler au ministre, aux membres de l'opposition et de la Chambre en général que, cet après-midi, nous n'abordons pas le problème d'un point de vue partial. Nous l'envisageons plutôt à la manière des Canadiens et Canadiennes qui ont cherché à protéger les intérêts de notre pays par le passé. Aujourd'hui, nous sommes saisis, non pas d'une proposition tendant à fournir du gaz naturel aux foyers et aux industries du Canada, mais d'une proposition en vertu de laquelle la plus grande partie du gaz sera expédiée aux États-Unis par voie d'Emerson; le reste sera ensuite transmis par un pipeline secondaire dans l'Est du Canada, pipeline secondaire qui sera aménagé, ne l'oublions pas, par le Canada et l'Ontario à même des deniers publics, dans l'intérêt d'une compagnie exploitée par des intérêts étrangers.

Comme le chef de l'opposition, je rappelle les paroles de sir John A. Macdonald, qu'il a citées cet après-midi. Je ne les citerai pas de nouveau, bien que j'en aie eu l'intention. Je citerai cependant d'autres paroles de sir John A. Macdonald, qu'il n'a pas citées, mais dont la Chambre devrait tenir compte, je pense, en discutant cette question. A la fin du discours remarquable dans lequel il réclamait l'aménagement d'un chemin de fer transcontinental canadien, il a déclaré, comme l'atteste la page 523 du premier volume des Débats de 1880-1881:

Je puis compter sur l'intelligence de la Chambre et sur le patriotisme du peuple, je puis compter non seulement sur le patriotisme mais encore sur le bon sens du peuple pour mener à bonne fin un arrangement qui nous procurera tout ce dont nous avons besoin, qui satisfera toutes les aspirations légitimes, qui nous donnera un Canada grand, prospère, uni, riche, progressant et se développant au lieu de nous rendre tributaire des lois américaines, des compagnies américaines de gaz, de la servitude américaine, des tarifs américains et de toutes les petites et les grandes supercheries auxquelles les compagnies américaines de gaz ont l'habitude d'avoir recours pour ruiner notre entreprise...

J'ai changé deux mots. A deux endroits j'ai remplacé "chemins de fer" par "compagnies de gaz". Autrement, il s'agit des paroles textuelles que sir John A. Macdonald prononçait en cette Chambre lors de la motion tendant à l'aménagement du chemin de fer du Pacifique-Canadien.

En lisant l'histoire du Canada, on ne peut s'empêcher de constater que, souvent et de bien des façons, l'indépendance de notre pays a été mise en danger. Je signale à mes honorables amis de la province de Québec que chaque fois que l'indépendance économique du Canada est menacée ou assujétie à la do-

mination étrangère, dans la même mesure l'indépendance politique du Canada se trouve menacée.

Je le leur signale surtout pour la raison suivante. Au cours de notre histoire, je pense qu'ils ont toujours été aux premiers rangs lorsqu'il s'est agi de défendre l'intégrité et l'indépendance du Canada. Une des raisons pour lesquelles je m'oppose à cette mesure, c'est qu'à mon avis l'ingérence de ces compagnies étrangères dans notre vie économique menace l'indépendance du Canada, que la présente mesure constitue un pas gigantesque dans cette voie, un pas que le Canada regrettera plus tard. Nous sommes assujétis à cette domination sous diverses formes, par la radio, les revues, la télévision, les accords de défense, rendus nécessaires par la situation internationale peut-être; quoi qu'il en soit, petit à petit nous perdons notre indépendance.

A mon avis, la proposition à l'étude comporte un nouveau danger, une nouvelle menace à notre bien-être économique, à notre indépendance et à notre essor. Je me permets de demander à la Chambre où se trouve aujourd'hui le patriotisme qui a animé les Pères de la Confédération et les pionniers qui ont édifié le Canada, en peinant si vous voulez, mais avec succès, jusqu'à tout récemment du moins, pour en faire une nation indépendante et souveraine?

Monsieur le président, je pense qu'il est six heures.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

Reprise de la séance

M. Coldwell: Au cours de ses observations, cet après-midi, le ministre du Commerce dit une chose que j'ai trouvée bien intéressante et tout à fait nouvelle. Il a dit que le premier ministre de l'Alberta ne consentirait à l'exportation de gaz vers l'Est du Canada qu'à la condition qu'on en exporte aussi vers les États-Unis. Je ne savais pas qu'il avait posé cette condition. Il me semble que ce serait vendre le droit d'aïnesse du Canada pour un plat de lentilles.

M. Hansell: Je doute qu'il ait posé cette condition.

M. Coldwell: Cela m'a bien étonné parce que, en somme, les gouvernements provinciaux ont la garde des ressources des provinces non seulement pour les gens des provinces mais pour toute la population du Canada.

M'est-il permis aussi de dire quelque chose de l'observation du ministre à l'égard de l'attitude de l'Ontario? Dans des documents qui ont été déposés il y a quelques jours à ma demande, je découvre la version révisée